



Campômoises et Campômois,

Bonjour à tous

Ce 22 juillet s'est tenu le conseil municipal dans les conditions particulières imposées par la Covid19, la séance, certes publique, ne permettait d'accueillir seulement que 10 personnes dans le public.

Selon l'ordre du jour annoncé, le conseil municipal a délibéré sur différents sujets.

- Dans un premier temps, le tarif d'occupation de la salle polyvalente par les associations communales et extra-communales. Tarif qui restait à fixer depuis la délibération du 17 octobre 2018. Ceci est motivé par un souci d'équité entre campômois et de solidarité collective. Il a été décidé de fixer le tarif symbolique de 5€ pour les associations communales et de 20€ pour les extra-communales, par utilisation (pour mémoire, les campômois payent 20€).

Cependant en raison de la pandémie du Covid19, la salle polyvalente est inutilisable jusqu'à nouvel ordre conformément à la réglementation en vigueur.

Des conventions vont être mises en place pour régulariser l'utilisation de la salle polyvalente et de l'espace public.

Des solutions devront être envisagées avec les associations pour l'utilisation concomitante de la salle quand elle sera louée à des personnes privées.

- Le tarif de la prestation « ménage » a fait l'objet d'une délibération et sera proposé aux locataires des gîtes, lesquels nécessitent une désinfection totale et minutieuse.
- Les délégués titulaires et suppléants des différentes commissions de la Communauté des Communes Conflent Canigò ont été désignés.

(Toutes les délibérations seront affichées en mairie une fois validées en Préfecture)

Pour les questions diverses évoquées, il est à retenir que les travaux ne peuvent, hélas, pas encore commencer tant que des subventions ne nous sont pas attribuées. Nous serons malheureusement dans m'obligation d'ouvrir une ligne budgétaire.

L'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Dans le volet communication, nous vous demandons de bien vouloir, si ce n'est déjà fait et si vous le souhaitez, nous communiquer vos adresses mail et téléphone à la mairie.

Mail : [mairiedecampome@orange.fr](mailto:mairiedecampome@orange.fr) , Téléphone : 04 68 05 02 13 (répondeur)

L'Equipe municipale